

**Ma-Bonne-Action.com est la nouvelle plateforme de collecte de dons sans argent. Elle transforme la publicité sur Internet en dons pour les associations d'utilité publique.**

*Interview de Laurent BERTHELOT : fondateur de Ma Bonne Action et philanthrope 2.0*

**\* Comment vous est venue cette généreuse idée ?**

A chaque fois que j'ai pu faire une « B.A. », égoïstement, j'en ai été fier. On ne le dit pas assez souvent, mais "Donner fait du bien". Du coup, on aimerait en faire plus, mais les causes pour lesquelles s'engager sont nombreuses. Et au final, encore trop peu d'entre nous sautent le pas. Par manque de temps, par manque de moyens, ... Les raisons sont diverses et variées.

Je me suis demandé s'il pouvait exister un moyen d'être encore plus généreux sans que cela ne nous coûte un centime.

On sait tous que nos données personnelles ont beaucoup de valeur pour les publicitaires. Mais elles sont souvent mal exploitées et provoquent un ras-le-bol des consommateurs à cause de la sur-sollicitation. C'est ainsi que Ma Bonne Action est née. La solution est de proposer aux particuliers de tirer profit de la valeur de leurs données, grâce à des offres publicitaires concernantes (promotions, réductions, ...). En contrepartie, pour remercier leur implication, nous faisons un don à une association d'utilité publique qu'ils auront choisi.

Le consommateur est gagnant à tous les coups : Un bon plan = Une bonne action.

**\* C'est gratuit ?**

Oui, tout à fait. L'inscription est gratuite. Ensuite, à chaque fois que vous recevez un email vous offrant une promotion ou que vous regardez une vidéo publicitaire, vous venez de générer un don. Que vous ayez profité de l'offre promotionnelle ou non.

**\* Mais alors, comment faites-vous pour collecter ces fonds et les reverser aux associations ?**

Les données d'une seule personne n'ont que peu de valeur. Mais à l'échelle de toute une population, les sommes cumulées peuvent vite devenir importantes. D'ailleurs, c'est comme cela que fonctionne Facebook, Google et la nouvelle économie du numérique.

Ma Bonne Action diffuse à ses abonnés les offres ciblées de ses partenaires. Par exemples : envoyer un coupon de réduction par email pour un achat sur un site Internet, ou encore, simplement regarder la dernière publicité vidéo d'un concessionnaire automobile.

A chaque fois, Ma Bonne Action s'engage à reverser la moitié de ses revenus publicitaires aux associations que chaque abonné aura sélectionnées.

**\* Mais comment garanteez-vous à vos abonnés que vous n'allez pas faire comme les autres ?**

Nous sommes tous les jours assaillis par des emails non désirés (spams). C'est parce que, la plupart du temps, lorsque vous vous inscrivez sur un site avec votre email, celui-ci est revendu à de multiples reprises, sans véritable contrôle. Ma Bonne Action, va nous aider à lutter contre ce fléau. Non

seulement, nous choisissons par qui, comment et quand être contactés, mais nos données sont en sécurité.

Ma Bonne Action ne transmet jamais l'adresse email réelle de ses donateurs. Elle est camouflée derrière des adresses temporaires à usage unique. De cette manière, l'adresse email de l'abonné ne peut être utilisée qu'une seule fois et ne pourra pas servir à un tiers.

**\* C'est une initiative philanthropique qui détonne un peu avec la concurrence, non ?**

Le milieu de la collecte et revente de données personnelles est opaque. Certains utilisent des méthodes souvent peu scrupuleuses qui provoquent un ras-le-bol des particuliers à cause de leur sur-sollicitation.

Ma Bonne Action ne veut pas s'aligner sur ces méthodes et entreprend de redonner aux particuliers la maîtrise de leurs informations. En s'inscrivant sur [ma-bonne-action.com](http://ma-bonne-action.com), nous choisissons par qui, pour quoi et comment être contactés.

**\* Et où en êtes-vous de votre projet ?**

Nous sommes en phase de lancement. Notre site est prêt. Nous parrainons déjà 3 associations : l'Alliance Maladies Rares, Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde et la Surfrider Foundation Europe.

Nous contactons les annonceurs commerciaux qui souhaiteraient profiter de nos offres de lancement, mais les processus décisionnels des grandes entreprises prennent du temps. Nous espérons pouvoir envoyer les 1ers bons plans avant la fin 2016.

**\* C'est le "bigdata" au service de la bonne cause en fait. Comment résumeriez-vous votre concept ?**

Oui ! Sauf qu'avec Ma Bonne Action vous reprenez le contrôle de vos données, vous êtes gagnants à tous les niveaux. De manière sécurisée, vous profitez des meilleurs bons plans d'Internet, tout en permettant à des œuvres caritatives de financer leurs actions.

Autrement dit : Un bon plan = Une bonne action. Et ça, ça fait du bien !

**\* Comment vous rejoindre ?**

C'est très simple, il vous suffit de vous inscrire gratuitement à l'adresse Internet suivante : [www.ma-bonne-action.com](http://www.ma-bonne-action.com)